

«Quelle(s) alternative(s) démocratique(s) à la délégation de pouvoir ? »

Atelier proposé par Christian Maurel
et
l'Université Populaire du Pays d'Aix

Compte rendu de la séance du 2 octobre 2012

Note

Cet atelier s'inscrit dans une démarche commune à plusieurs universités populaires avec l'objectif de parvenir à un texte ou à un recueil de textes ayant pour dénominateur commun la question des alternatives et pour méthode revendiquée l'écriture collective. Un deuxième atelier est également à notre disposition à Aix en Provence. Il est animé par André Koulberg et l'A.T.M.F (Association des Travailleurs Maghrébins de France).

Concernant le compte rendu lui-même.

Comme tout « preneur de notes » qui se respecte j'ai bien évidemment l'intention de rendre compte en faisant preuve d'une objectivité au dessus de tout soupçon, mais l'exercice est difficile et la perfection n'étant pas de ce monde, j'invite tous les participants à relever les oublis et erreurs d'interprétation.

Considérant que nous sommes dans un travail collectif, j'ai choisi de ne pas nommer les intervenants, mais je pense que chacun se reconnaîtra.

Il y a quelques interventions un peu plus longues, notamment les miennes ; ça ne reflète pas exactement mon temps de parole mais en écrivant le compte rendu je n'ai pas pu résister à l'envie de préciser un peu plus ce que j'avais dit. Dans tous les cas je vous invite à faire de même et à me le communiquer.

Les interventions de Christian sont les plus nombreuses ; pour ma part je considère cela tout à fait normal car c'était la première séance et il fallait bien que quelqu'un nous mette les pieds à l'étrier. Je pense que la tendance naturelle sera peu à peu à l'équilibrage.

Pour la lecture :

Les interventions sur un thème sont séparées par un trait horizontal _____

- Les autres personnes qui interviennent sont signalées par une puce

En italique : ce sont soit des précisions que j'ai rajoutées sur un personnage historique, soit pour signaler que je pense n'avoir pas tout compris.

Je voudrais aussi que la lecture ne soit pas trop rébarbative et pour cela j'essaie de ne pas utiliser un style trop télégraphique. Il faudra de toute façon que peu à peu nous trouvions un style d'écriture.

N'hésitez surtout pas à me faire toutes les remarques que vous jugerez utiles et vogue la galère.....

Patrick.

Atelier du mardi 2 octobre

Cet atelier a pour objectif de produire une œuvre collective, en quelque sorte il est le prolongement des cours de sociologie de la culture, notamment ceux traitant de la « culture politique ». La construction de cette œuvre va faire appel à notre intelligence collective pour atteindre un résultat cohérent.

Alternatives est conjugué au pluriel car nous pouvons proposer plusieurs hypothèses...

Le groupe est totalement ouvert, c'est-à-dire qu'on est libre de venir quand on veut, que toute personne peut s'intégrer à n'importe quel moment....

On va fonctionner sur un processus d'enchaînement de paroles et de co-construction de savoirs et de propositions ; il va falloir présenter, argumenter..... sans préjuger de ce qui va se passer.

Mais si nous arrivons à fabriquer une œuvre construite avec notre intelligence collective, il ne faudra pas hésiter à la mettre en rapport avec d'autres initiatives du même genre et pourquoi pas la confronter avec celles-ci (nous pouvons aboutir à des hypothèses très différentes et même contradictoires). Nous pouvons aussi voir plus loin et réfléchir comment présenter le résultat de tous ces ateliers sur la place publique ; d'abord au sein même des U.P mais aussi à un niveau plus général comme sur internet, dans notre commune, dans les parlements régionaux, nationaux, européens et même pourquoi pas jusqu'à l'ONU(un peu à la manière des cahiers de doléances de 1789).

Ce travail collectif suppose qu'à chaque atelier une personne prenne des notes afin de pouvoir rédiger un compte rendu aussi clair et objectif que possible ; il faut veiller également à le faire circuler auprès de tout le monde pour garantir un travail qui soit réellement collaboratif et coopératif.

On prendra soin de réserver les 15 dernières minutes de chaque atelier à l'élaboration d'un bilan de la discussion ce qui nous permettra de démarrer la prochaine séance.

Dans ce premier atelier on va faire ce que les Anglo-Saxons appellent un brainstorming (*qu'on peut traduire par : « plancher sur... » ou « remue méninges »*).

Nous sommes venus ici parce que nous avons tous un désir commun, une préoccupation commune et la même envie de trouver des réponses à la question posée « quelles alternatives démocratiques à la délégation de pouvoir ? ».

Il ne s'agit pas aujourd'hui de commencer réellement le travail d'élaboration mais d'exposer chacun à son tour ses envies, ses motivations, ses propositions.

Il faut avoir clairement à l'esprit que dans notre atelier aucune proposition ne peut être considérée négative ou insignifiante ; il ne peut y avoir de bonnes ou mauvaises propositions, toutes les paroles même les plus simples peuvent être significatives.

Pour terminer, et comme on dit dans les U.P, notre démarche n'est pas basée sur un principe d'autorité (la parole qui vient d'en haut) mais sur le principe d'autorisation (s'autoriser à prendre la parole).

Ici nous allons nous autoriser à parler de quelque chose d'éminemment politique, pas à la manière des experts ou des professionnels, mais comme les Grecs le faisaient sur l'Agora en discutant des affaires de la cité.....

Pour commencer je voudrais expliquer en deux mots pourquoi je suis venu à cet atelier. Pour moi, participer à un travail collectif de réflexion c'est m'offrir la possibilité de donner tout en recevant, c'est aussi l'espoir d'aboutir à un texte final qui puisse s'intégrer dans une démarche générale de recherche d'alternatives à notre société.

Avant d'aborder la question elle-même je voudrais m'interroger sur le mode de fonctionnement de l'atelier :

- Quelle est la place de Christian qui a eu l'initiative de l'atelier ? J'ai compris qu'il se voit comme un « facilitateur » et non comme le directeur de l'atelier.
- Nous allons nous autoriser à parler, mais doit on établir des règles pour la prise de parole ? Comme respecter un tour de parole ou établir un temps de parole etc.....
- Une fois toutes les opinions exprimées et si il y a conflit comment arriver à une position commune ?
- Doit on rechercher systématiquement le consensus (ou accord) pour arriver à un texte définitif ou bien doit on faire part des différentes opinions ou hypothèses ?
- Avons-nous besoin d'un modérateur qui veillera à la cohérence des débats ?
- Devons nous établir pour chaque séance un ordre du jour, c'est-à-dire le ou les thèmes qui y seront abordés ?

En ce qui concerne la question que nous nous posons il me semble souhaitable de l'étudier attentivement afin que chacun puisse donner son sentiment, voire sa définition des quatre mots principaux qui la composent, à savoir : alternative, démocratique, délégation, pouvoir. Si nous arrivons à forger une compréhension commune de la question (dans sa dimension politique, philosophique, culturelle mais aussi et surtout quotidienne) nous aurons construit une base solide sur laquelle appuyer notre raisonnement et nous pourrons alors nous lancer avec quelques chances de succès « dans l'aventureuse recherche de ces mythiques alternatives, invisibles à nos yeux mais si chères à nos cœurs... » (ne pas négliger la dimension romanesque et poétique de notre atelier)

Je propose donc quatre questions sur la question (et une réponse à la première) :

- quel sens donner au mot « alternative » ?

Dans le dictionnaire je n'y ai vu que l'idée d'alternance, c'est-à-dire le choix entre deux possibilités distinctes, le choix de l'un ou de l'autre (si ce n'est point la droite, ce sera donc la gauche).

Pour ma part je comprends alternative comme étant « l'autre » (alter), par opposition à « même » : ce n'est pas la même chose, c'est autre chose. Mais cet « autre » n'est pas le contraire de ce « même » car on retombe alors dans le choix de l'un ou de l'autre (la droite ou la gauche ; l'une n'existe pas sans l'autre c'est donc la même chose sous des couleurs et des aspects différents).

Je crois que l'alternative (« l'autre ») vient remplacer l'ordre existant (« le même ») : Ce dernier cherche à se perpétuer tandis que « l'autre » n'a plus rien à voir, n'a plus de lien avec ce « même », bien qu'il en procède. Ceci ouvre la voie à de multiples possibilités et c'est pourquoi « alternative » ne peut se conjuguer qu'au pluriel.

- Quels sont les outils qui vont nous permettre de mesurer le niveau démocratique de telle ou telle proposition ?

- A quelles règles obéit l'acte de délégation ; est-il réellement conscient, est ce un acte de confiance ou un aveu d'ignorance ?
 - Qu'est ce que le pouvoir : la puissance d'agir ? (je prends telle décision et je l'applique). La volonté générale qui s'impose à tous ? Le savoir guidant ou trompant l'ignorance ? Le fort protégeant ou opprimant le faible ?.....
-

Je suis venu ici pour travailler sur les genres (*là je suis désolé mais je n'ai pas bien compris de quoi on parlait, s'agit-il du genre humain ? Il faudrait donc préciser*).....

J'entends parler d'alternatives mais autour de moi on évoque des choses plus concrètes et on parle surtout de gouvernance.....

J'ai eu l'idée de proposer sur internet des réflexions sur la démocratie, trois personnes seulement m'ont répondu, je crois que les gens ne sont pas intéressés.

Ceux qui m'ont répondu m'ont parlé de la constituante, de la souveraineté, des hommes qui ont fait la constitution.....

- A propos du genre, on aborde ici la question de la place des hommes et des femmes dans la démocratie. Dans un premier temps on a instauré le suffrage censitaire (seules les personnes payant une certaine somme d'impôts avaient le droit de voter), c'est en 1848 que le suffrage est devenu universel, pour les hommes, mais ce n'est qu'en 1945 que les femmes ont eu le droit de vote et c'est sous la présidence de Giscard qu'on a abaissé l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans (en dessous de 18 ans, on n'est pas considéré comme un citoyen à part entière). Aujourd'hui se pose la question du droit de vote des étrangers..... Quand on parle de démocratie on parle du monde. Cette question de la place des hommes et des femmes dans l'espace démocratique sera une des questions importantes que nous aurons à aborder ; on devra aussi se demander qu'est ce que le peuple. Une constituante peut être un élément du processus de construction d'une alternative.
-

Je voudrais revenir sur la notion de pouvoir. Le pouvoir c'est actuellement celui des experts, des financiers, et de moins en moins des politiques.

Est-ce que l'alternative sera une contestation du pouvoir ?

Le pouvoir est opaque, le système est trop complexe et personne ne sait comment ça marche, y compris les banquiers qui sont incapables d'expliquer comment ça fonctionne.

- On pose là le problème de la transparence, de la conscience et de la compréhension des choses. Peut-on être un citoyen actif dans la démocratie si on ne comprend pas le fonctionnement de notre société ? Cette interrogation nous amène à cette question : quelle éducation du peuple pour établir une vraie démocratie ?

Pour dissiper cette opacité il faudrait trouver comment obliger les « hommes de pouvoir » à rendre compte de ce qu'ils font, et ceci d'une manière accessible à un non banquier, non économiste,..... Sinon il n'y a pas réciprocité.

Mais on peut se demander si Einstein aurait pu vulgariser ses théories pour les rendre compréhensibles à tous ; jusqu'où peut-on aller dans la vulgarisation d'une technique ou d'une théorie extrêmement complexe ?

En politique il y aurait la solution du compte rendu de mandat ainsi que celle de l'expertise citoyenne contre l'expertise des « experts ».

Comment sortir du pouvoir pyramidal qui s'exerce à tous les niveaux de la société ? (dans l'entreprise, à l'école, dans les institutions.....) ; peut-on se passer des experts, des élus, des directeurs ? Le pouvoir, c'est chacun de nous qui devrions l'exercer.

- On peut trouver une alternative au pouvoir pyramidal soit dans un pouvoir horizontal, soit dans un pouvoir transversal, soit dans un pouvoir coopératif.
Dans un pouvoir horizontal tout le monde compte pour un..... (*démocratie directe* ?)
Le pouvoir transversal serait un mélange de pouvoir pyramidal et de pouvoir horizontal ; on aura toujours besoin des experts mais leurs voix ne compteront pas plus que celle des autres.... (*mériterait un développement* ?)
Le pouvoir coopératif, c'est l'autogestion c'est-à-dire qu'on se gère soi-même. Ce n'est pas l'horizontalité, on gère l'horizontalité. Mais ça ne veut pas dire que tout le monde aura le même rôle, il y aura des portes parole ; on peut prendre aussi l'exemple des coopératives où, bien qu'il y ait une direction, des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers, la gestion est affaire de tout le monde.
Une dernière précision : l'autogestion ce n'est pas la cogestion. Dans cette dernière je cogère avec les élus, avec le directeur, avec les institutions, par exemple en Allemagne où les syndicats cogèrent avec le patronat alors qu'en France on est dans la culture du conflit.
-

La conséquence de l'opacité du pouvoir c'est la perte de confiance en ce pouvoir, on cherche alors à construire à côté, en dehors, avec la volonté de dépendre le moins possible de ce pouvoir en qui nous avons perdu confiance.

- On est ici dans une démarche d'autonomisation, on veut être autonome. Il peut s'agir d'autonomie individuelle, communautaire, nationale (voir la Catalogne qui cherche à être indépendante). Mais peut-on faire société avec un ensemble d'autonomies ?
-

Nous n'avons pas encore abordé la question du contre pouvoir qui est censé modérer ou dénoncer les excès d'un pouvoir qui se voudrait omnipotent. On a l'impression qu'il n'y en a plus, ou du moins qu'il est incapable de jouer son rôle. Est-ce qu'il y a eu une époque où le contre pouvoir était plus efficace qu'aujourd'hui ?

- Comment en est on arrivé là, pourquoi y a t'il eu cette dégradation ? Avant, il n'y avait pas ce sentiment d'abandon, on assistait à des mobilisations massives, les gens luttèrent et exerçaient ainsi leur rôle de contre pouvoir.

- Des mobilisations il y en a toujours, le problème c'est comment elles construisent des alternatives.
 - C'est vrai que durant les années 60 et 70 on a assisté à de grandes mobilisations (contre la guerre du Vietnam, contre l'autoritarisme, en faveur d'une plus grande justice sociale,....), mais à partir des années 80 il y a eu affaiblissement et la résignation a fini par s'imposer. (*André Koulberg interviendra sur ce sujet*)
 - Mais pourquoi on n'arrive pas à aller plus loin, pourquoi on n'ose pas se dire : c'est moi aussi le pouvoir ?
 - On évoque ici le problème de l'individualisme. Est-ce qu'on est passé d'une singularité globalisante (je suis moi avec les autres) à une singularité excluante (je suis moi et il y a les autres) ? Ou encore, pour le dire avec les mots de Pierre Rosanvallon, d'un « individualisme universalisant » (les mêmes droits pour tous) à un « individualisme singularisant » (à chacun ses droits) ?
-

Comment déterminer la légitimité de celui à qui on délègue le pouvoir ?

L'alternative à la délégation de pouvoir ne serait elle pas : « il n'y a plus de délégation de pouvoir » ? Si le peuple a réellement le pouvoir, ça peut signifier aussi la disparition pure et simple du pouvoir.

- On devra nécessairement se poser la question du peuple. L'abbé Sieyès (*homme politique de la révolution de 1789*) avait cette formule : « Le peuple n'existe que représenté », ce qui est à rapprocher de la distinction que fait Rousseau entre la multitude et le peuple. Pour lui la multitude est un assemblage d'individus qui ne sont pas liés les uns aux autres tandis que le peuple est une association d'individus qui ont passé un contrat entre eux.....où il y a un peuple il y a souveraineté et représentativité. Par ailleurs une alternative à la délégation de pouvoir pourrait être la délégation de responsabilité.
 - On a dit que l'alternative à la délégation pourrait être « il n'y a pas de délégation », qu'elle soit de pouvoir ou de responsabilité : ce serait l'anarchie.....
 - Si plus personne n'a de responsabilité, il y a effectivement anarchie, mais dans ce cas celle-ci n'est que synonyme de désordre (je fais ce qu'il me plaît, un point c'est tout). Mais il y a une autre conception de l'anarchie, une anarchie politique vue comme la forme la plus élaborée de la démocratie. Dans cette forme d'organisation de la société le pouvoir a disparu mais il y a toujours de la responsabilité (collective et individuelle) Dans ce cas on peut considérer la délégation de responsabilité autrement que la délégation de pouvoir de notre société hiérarchique.
 - Oui, il ne faut pas que l'organisation de la société vienne d'une hiérarchie, comme une vérité venue d'en haut et inquestionnable, nous devons tous en être responsables.
-

Nous parlons de peuple composé d'individus s'associant entre eux, mais avant de passer un contrat avec l'autre ne faut-il pas avant tout avoir connaissance de soi, et comment faire pour que chacun ait connaissance de soi ?

- Il y a plus de deux mille ans Socrate nous disait déjà « connais-toi toi-même ». On ne peut pas connaître l'autre sans se connaître soi-même, c'est un élément essentiel de l'organisation en société.

J'ajouterai que l'individu avant d'être face à la société est dans la société, il est la société : connaissance de soi et connaissance du monde sont un même mouvement, celui-ci est essentiel à l'élaboration de la démocratie.

Si nous arrivons à établir une gouvernance réellement collective - c'est-à-dire que la souveraineté populaire ne soit plus entravée par les intérêts particuliers d'une oligarchie composée d'experts, de politiques et de financiers - nous aurons toujours besoin de lois mais qui va les faire ? Est-ce possible à 60 millions ?

- Nous touchons là un des gros problèmes de la démocratie ; à quelle échelle peut-elle s'appliquer ? Locale, nationale, globale?
On devrait partir du citoyen, mais telle qu'est organisée notre société cela semble difficile. Prenons l'exemple de la mobilité si vantée de nos jours : comment et où peut s'impliquer dans la vie politique locale quelqu'un qui travaille à Paris et vit à Valence ?
On peut multiplier les échelons où peut s'exercer la souveraineté populaire, en partant du quartier puis la commune, le département, la région, la nation, l'Europe, et enfin le monde, chaque échelon ayant ses compétences.
Juste une précision : il faut ici comprendre « compétence » dans sa notion juridique (j'ai le droit de m'occuper de...) et pas seulement de le sens de capacité qui fait appel au savoir et à l'expérience (j'ai les capacités à m'occuper de...).
Finalement la question pour un habitant de quartier serait, de quoi ai-je le droit de m'occuper et mes capacités me permettent de m'occuper de quoi ? (et peut être qu'on devrait dire que si j'en ai les capacités, je dois en avoir le droit).
 - S'il y a trop d'échelons de souveraineté, la gouvernance risque d'être trop complexe, ne vaut-il pas mieux simplifier ?
 - On a oublié la famille et la communauté de proximité : quelles compétences et quelles responsabilités pour celles-ci ?
-

Construire une alternative c'est un acte de création, mais ce quelque chose d'autre que nous voulons fabriquer il doit nous plaire, il doit être désirable.....L'utopie est un élément essentiel de la politique.

- Je vais citer Bakounine (*théoricien de l'anarchisme du XIXe siècle*) : « Pour atteindre le possible il faut viser l'impossible »
- A chaque fois qu'on parle d'utopie on se pose toujours la question de la faisabilité et invariablement (sauf pour certains heureusement) on en conclue « c'est utopique donc impossible ».
Quand on pense à une utopie on pense à ce qui devrait être, c'est un peu comme formuler un vœu. J'ai entendu à l'U.P de Perpignan Henri Solans diviser ce genre de vœu en trois catégories en fonction des contraintes formulées par celui qui les expriment (les vœux). Il s'agit de contraintes purement biologiques (ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire) et des contraintes socio économiques (budgétaires et interdits sociaux ou tabous) :
Les vœux qui ne tiennent compte d'aucune contrainte sont des rêves.
Les vœux qui ne tiennent compte que des contraintes biologiques sont des souhaits.
Les vœux qui tiennent compte de toutes les contraintes sont des projets.

- A quelle catégorie de vœu appartient l'utopie ? Faut il rêver, faut il souhaiter, faut il projeter ?
- Il faut les trois. Mais pour se mettre en chemin nous ne pouvons partir que d'où on est, pour le reste il suffit d'avoir beaucoup d'imaginaire dans nos bagages.
 - Mais par quoi commencer, quelles étapes devront nous suivre ?
Je pense qu'il faut d'abord avoir la vision de ce vers quoi on veut aller, puis c'est en visant cet « idéal » qu'on pourra se mettre en mouvement.
Pour moi il faut partir de notre imagination, et une fois visualisé ce qu'on veut, on regarde alors si c'est faisable.
 - Il y a plein d'expériences qu'on a traitées d'utopiques en disant que ça ne fonctionnerait jamais et pourtant il y en a beaucoup qui ont réussi comme les écoles alternatives par exemple.
 - Il faut élaborer une échelle de valeurs dans les utopies. Qu'est ce qu'on aurait à fabriquer dans une alternative et dans quel ordre d'importance ?
 - Je crois que le plus important, c'est de fabriquer du sens. Toute société humaine, pour se constituer et garantir sa cohésion, doit nous indiquer une direction vers laquelle nous voulons tous aller (en théorie), c'est ce que j'appelle le sens.
Par exemple notre société s'est construite sur l'utopie progressiste, « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre », et c'est le progrès technique qui nous amène tous vers ce bonheur en améliorant constamment nos conditions de vie matérielle.
Le décor est planté, nous tendons tous vers toujours plus de confort et tous nos actes (individuels ou collectifs) sont censés obéir à cette injonction.
Tant que ce système d'organisation sociale (le capitalisme) tient ou semble tenir ses promesses, l'adhésion peut être quasi générale, mais dès que des contradictions apparaissent on se rend compte que les promesses ne sont pas tenues, le système commence à se fissurer et arrive l'heure des utopies.
Quel sens nouveau pourrait permettre l'édification d'une nouvelle organisation sociale ?
Deuxième question : doit il être exclusif (une seule direction) ou multidirectionnel ?
 - Dans une nouvelle société, le plus important sera de mettre l'humain au centre de nos préoccupations et non plus l'argent et l'économie.
 - On pourrait rédiger une nouvelle déclaration des droits de l'homme et lui donner un nouveau titre comme « déclaration des droits civiques et humains ».
Je pense qu'on peut garder 80% de la déclaration de 1789 mais le reste pose problème ; par exemple le droit de propriété qui est classé parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme.
Marx avait déjà critiqué la Constitution de 1793 car trop centrée sur le « moi » (*et pas assez sur le genre humain ?*).
Concernant la thématique du sens, on pourrait très bien l'incorporer dans le préambule d'une constitution.
-

Enfinement quand on parle d'alternatives à la délégation de pouvoir on parle de choix de société.

Je pense aussi qu'il faudrait mieux connaître l'histoire pour savoir quelles expériences ont été menées dans le passé et pourquoi elles ont échoué : ça nous permettrait de ne pas recommencer les mêmes erreurs.

- En effet, si on veut construire une alternative, il faut avoir un projet éducatif, par exemple il serait bon de penser à une école alternative qui ne serait plus basée que sur une fonction économique (répondre aux besoins des entreprises, avoir un diplôme pour avoir un travail....).
-

C'est très bien de penser à un projet futur mais à l'heure actuelle les gens ne sont pas concernés.

- Oui, les gens ne se préoccupent que des choses qui les touchent directement : on veut plus de pouvoir d'achat, plus de sécurité, on est dans une logique de défense corporatiste.
 - Il y a des expériences qui se mènent pour se rapprocher des gens et créer de la proximité, le théâtre à domicile est un bon exemple (au Maroc c'est la danse à domicile). Ces expériences permettent d'amener chez les gens des activités auxquelles elles n'ont pas accès, ça pourrait faire partie d'un projet éducatif, ce serait un très bon moyen de conscientisation.
 - En 1789 les Etats généraux sont convoqués parce que les caisses de l'état sont vides. Aujourd'hui nous sommes dans la même situation. Pourquoi ne pas faire pression sur les politiques pour qu'ils changent radicalement d'option, un peu comme pendant la nuit du 4 août 1789 avec l'abolition des privilèges.
 - On va travailler ensemble, on va produire un texte, mais qu'est ce qu'on va faire après ? On est très peu, à peine 15, personne ne va nous écouter, quelle alternative à notre groupe ?
 - 15 c'est déjà ça, ensuite on popularisera nos travaux via internet ou d'autres moyens ; nous ne sommes pas seuls il y a d'autres groupes semblables au nôtre, il y a plein d'idées dans l'air et c'est ça qui est important.
 - En ce qui concerne l'efficacité de nos actions, on peut s'inspirer des « faucheurs d'OGM » : un petit groupe très restreint mais déterminé qui a réussi à focaliser l'attention en faisant tout un pataquès.....C'est la question de la minorité agissante.
 - Ce que je reproche au mouvement corporatiste, c'est qu'il ne fait pas le lien entre le particulier et l'universel.
-

Le bilan de ce premier atelier (provisoire ?)

Plusieurs questions se sont posées et il va falloir trouver des réponses car on est resté trop longtemps dans l'abstraction, ce qui est normal et nécessaire pour une première séance de travail :

- Qu'est ce qu'une alternative, une utopie, le pouvoir, la souveraineté, le peuple..... ?
- Dans une autre démocratie on remplacerait la délégation de pouvoir par la délégation de responsabilité. Mais comment faire pour éviter que les « responsables » ne prennent le pouvoir ?
- On aura besoin d'une dimension éthique, morale, utopique, pour mettre en marche une alternative. Il faudra également veiller à mettre en place des valeurs vraiment incarnées.

- La construction ne va pas commencer par une procédure mise en place par chacun dans le désordre et l'émiettement (par où commencer, comment, quelles étapes,...). Au contraire il faudra d'abord trouver une vision (visée ?) commune de ce vers quoi on veut aller ; on peut l'appeler, idéal, rêve, sens, utopie....Le processus de construction pourra alors s'enclencher avec la mobilisation de tous (c'est notre espoir).
- Faut il une nouvelle constitution ou une nouvelle déclaration des droits de l'homme et si oui par qui doit elle être élaborée ?
- Ne faut il pas passer par l'expression directe du peuple là où il est (dans les quartiers, dans l'entreprise...), là où il souffre (je n'ai pas de travail, pas de logement...) pour embarquer les gens dans la recherche commune d'une alternative ?
- La conscience collective ou l'action collective ne doit elle pas s'appuyer avant tout sur une connaissance individuelle de soi ? (être en soi avant d'être avec les autres). Il ne faut pas oublier qu'on peut aussi aller collectivement vers les pires catastrophes.